

CR DE LA REUNION DU LUNDI 26 JANVIER : PROPOSITION DE LA DIRECTION.

La première réunion est traditionnellement réservée aux propositions de l'employeur. Nous avons aussi débattus des documents traitant des salaires effectifs, la durée effective et l'organisation du temps de travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la prévoyance maladie, la formation, l'emploi des salariés âgés.

- **Concernant les documents habituellement remis par l'employeur** : Nous constatons l'absence des comparatifs concernant les salaires, effectifs et catégories de personnel par rapport aux ESH Rhône Alpes. Le DG s'engage à nous les remettre des qu'ils seront disponibles.
- **Concernant les salaires minima catégoriels** : Nous constatons que seules les catégories GHQ, E2, E3 (exceptionnellement M1) sont concernées. Toutes les autres catégories : M2, M3, C1, C2, C3, D1, D2 sont nettement au dessus.
Une différence de point de vue existe entre la Direction qui s'en tient à la convention collective et les syndicats qui estiment que les minima conventionnels majorés par l'avantage SDH de 13.3 mois ne sont pas atteints. Ceci risque d'être un frein à la mise en place de la nouvelle classification et doit être discuté.
- **Concernant les départs et embauches 2008** : Nous constatons un écart significatif entre les embauches et les départs durant l'année 2008.
- **Accord d'Intéressement** : Une proposition concernant CAP80 est vaguement abordée par notre employeur **à suivre !**
- **Evolution des Salaires** : Une évaluation incertaine de l'indice INSEE et les conséquences de la crise financière amènent la Direction à faire les propositions suivantes :
 - Augmentations générale : 0% Gel des salaires.
 - Ancienneté selon accord : 0.8%.
 - Augmentation Individuelles : 0.7% distribués en juillet.
 - 15 € brut sur salaire de base + ancienneté pour un plein temps pour les employés dont le salaire de base est inférieur à 1500 € brut.
 - 30 € brut sur salaire de base + ancienneté pour un plein temps pour les gardiens.
 - Une clause de revoyure en septembre 2009 ☺. ☺. ☺

Nos réactions : N'étant pas du tout convaincu que la crise financière aura des conséquences négatives, en 2009, sur la santé financière de la SDH, nous ne comprenons pas la position de la Direction. Après discussion, si la Direction revoyait ses montants, nous pourrions éventuellement tomber d'accord sur une clause de revoyure à condition que celle-ci concerne les augmentations individuelles.

Prochains rendez vous 30 janvier – 5 février et 11 février